



« Continuer d'avancer sans connaître la longueur du tunnel, c'est l'espoir à chaque tournant. »

**Bonjour à vous, membres de l'Alliance des associations de retraités,
Voici le premier Info Alliance de l'année 2015-2016 qui indique qu'une nouvelle année
s'amorce. Bonne lecture.**

Sujets traités dans cet Info Alliance :

- 1- Mot de la présidente : Un automne chaud!
- 2- Membres du Conseil d'administration
- 3- GTAR (Lettre du ministre Coiteux et réponse du GTAR) lettres jointes
- 4- Plan d'action de l'AAR (suivi)
- 5- Dossier d'actualité : projet de loi 56 sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme
- 6- G-15 des 18 juin et 25 septembre 2015.
- 7- Informations et clin d'œil sur des événements futurs
 - date de l'Assemblée générale de l'AAR 2016 : 24 mai 2016
 - journée internationale des aînées et aînés : 1^{er} octobre 2015
 - marche mondiale des femmes 2015 : 17 octobre 2015
 - journée internationale des hommes : 19 novembre 2015
 - suggestions de lecture

1- Un automne chaud!

Déjà, l'année 2015-2016 de l'AAR est bel et bien commencée avec la venue de l'automne; déjà les feuilles se teintent de couleurs éclatantes. Le Conseil d'administration de l'Alliance a tenu son premier conseil d'administration le 23, le G-15 s'est réuni le 25; l'Assemblée nationale a repris ses travaux le 16 et la plupart des associations composant l'AAR (Alliance des Associations de Retraités) sont en mode travail.

En politique aussi, on nous promet un automne chaud avec les élections fédérales. Le 19 octobre sera l'aboutissement de la campagne avec l'élection des représentantes et représentants de la 42^e législature canadienne. Qui sera Premier ministre du Canada?

Le Premier ministre actuel, Stephen Harper du Parti conservateur tentera de commencer un 4^e mandat. Thomas Mulcair du Nouveau Parti démocratique souhaite que ce soit sa députation qui forme le prochain gouvernement. Justin Trudeau du Parti libéral pense qu'il est temps que les libéraux reviennent au pouvoir. Et, Gilles Duceppe, ex-chef et nouveau chef du Bloc québécois s'immisce de plus en plus dans la campagne afin de défendre les intérêts du Québec. On note aussi la présence accrue du Parti vert d'Élizabeth May... En tout, 18 Partis sont enregistrés à Élections Canada. C'est un devoir pour nous citoyennes et citoyens de suivre les différentes « promesses » et les débats entre les différents partis afin de voter adéquatement le 19 octobre prochain.

Au niveau provincial, nous vivons toujours sous un règne « d'austérité », austérité mise en place par le Premier ministre Couillard, dans le cadre de l'équilibre budgétaire qui, semble-t-il est atteint. Nous avons le devoir de prendre connaissance des différents projets de lois et même de les critiquer, après une analyse sérieuse, reconnaissant les points positifs et suggérant des améliorations pour les points qui nous concernent particulièrement, nous aînés et retraités (conditions de vie à la retraite) ou qui touchent la

population en général (santé, bien-être, environnement, sécurité, ...). Chaînes humaines autour des écoles afin de reconnaître l'importance des services éducatifs, manifestations syndicales et communautaires pour des services de qualité, contre l'austérité prônée par le gouvernement actuel, nous, personnes retraitées sommes invitées à suivre l'actualité et à nous impliquer pour assurer une vie de qualité à toutes et à tous et une retraite décente aux personnes retraitées.

Quant aux activités de l'Alliance (AAR), les membres du Conseil d'administration continueront de surveiller l'actualité, surtout dans le domaine de la retraite et en ce qui a trait à la sécurité financière des personnes âgées afin d'assurer une information adéquate à nos membres.

Et, n'oubliant pas les activités quotidiennes, nous vous invitons aussi à divers événements : journée internationale des aînés du 1^{er} octobre, vote du 17 octobre, marche internationale des femmes du 19 octobre à Trois-Rivières,...

À toutes et à tous, bon automne. Grâce à vous, à votre implication, à votre participation, l'AAR sera plus reconnue, plus vivante!

Mariette Gélinas, présidente AAR.

2- Membres du Conseil d'administration

Suite au Conseil d'administration du 23 septembre, aucun changement n'a été apporté. En voici donc la composition :

- présidente : Mariette Gélinas
- vice-président : Jules H. Sauvé
- secrétaire : Mireille Beaulac
- trésorier : André Gagnon
- conseillère : Monique Larouche
- conseillers : Ghislain Gauthier, Daniel Poirier
- président sortant conseiller : André Goulet.

Des approches ont été faites par le CA afin de combler un poste laissé vacant lors de l'Assemblée générale de mai dernier : M. Richard Boivin a accepté de se joindre à l'équipe du CA comme conseiller.

3- GTAR (Lettre du ministre Coiteux et réponse du GTAR)

Voici le message transmis, au nom du GTAR, aux membres du GTAR le 14 septembre dernier par Dominic Provost, conseiller en communication à l'AREQ :

« La première lettre a été transmise aux trois porte-paroles du GTAR à la fin du mois d'août (bien qu'elle soit datée du 28 juillet!). Elle est signée par le président du Conseil du trésor. Il y indique son ouverture à créer une table de travail avec les associations de retraités pour discuter de nos régimes de retraite. M. Coiteux énonce cependant un certain nombre de balises, notamment concernant le mandat et la composition de la table. Il ajoute qu'il compte inviter d'autres associations de retraités à une rencontre qui pourrait avoir lieu en septembre pour en discuter avec le secrétariat du Conseil du trésor. La deuxième lettre constitue la réponse très succincte des porte-paroles du GTAR à la proposition du ministre, expédiée ce matin. Nous y indiquons que nous acceptons la rencontre avec le Conseil du trésor, tout en précisant deux choses : 1- À l'égard du mandat, nous précisons que les retraités veulent pouvoir s'exprimer librement sur les sujets qui les préoccupent; 2- À l'égard de la composition, nous soulignons que le GTAR regroupe les associations les plus représentatives.

En somme, il n'y a pas d'engagement formel de notre part concernant la formule proposée, mais bien une ouverture à assister à une rencontre au cours de laquelle il sera question du mandat et de la composition de la table. Ces éléments pourront être discutés plus longuement à la prochaine réunion du GTAR. » Comme nous demandons une table de travail avec le gouvernement depuis bien longtemps, les deux lettres sont jointes en fichiers à ce courriel afin que vous ayez exactement les éléments reçus et envoyés. (Lettre du Ministre Coiteux 28 juillet 2015.pdf et Lettre du GTAR Rencontre pour création Table de travail-septembre 2015.pdf). Comme nous faisons partie du GTAR, il convient d'attendre la rencontre avec le ministre Coiteux et la prochaine rencontre du GTAR afin de voir ensemble quelles seront les prochaines étapes.

4. Plan d'action 2015-2016 : L'Assemblée générale ayant adopté le plan d'action, en voici le suivi (le suivi est indiqué entre parenthèses)

Revendications concernant la protection du pouvoir d'achat, l'amélioration des rentes de retraite par l'indexation et la représentation des personnes retraitées

- Représentations auprès des instances politiques (*présentement, ce sont les démarches en GTAR qui ont la priorité*)
- Rencontre de ministres et députés (*aucune intervention directe n'est prévue sauf des questionnements aux candidates et candidats à l'élection fédérale du 17 octobre concernant les régimes de retraite, les rentes de retraite, les revenus à la retraite et les questions concernant la santé, ...; quant aux ministres et députés provinciaux, nous verrons après la rencontre prévue avec le ministre Coiteux*)
- Concertation et travail avec d'autres associations (GTAR, G-15, ...) *L'AAR participe aux activités préconisées par le GTAR et se joint au G-15 pour les rencontres et les actions qui touchent nos membres.*
- Rejoindre le plus possible les syndiquées et syndiqués (*C'est constant : par nos diverses associations, par des contacts personnels : faire part aux personnes syndiquées les données sur les rentes de retraite, les situations vécues par les membres retraités; parler de l'importance d'une retraite décente*)
- Contacts avec les responsables des divers comités de retraite (RREGOP, RRPE...)
- Vérifier la pertinence de demander l'ouverture de la Loi 27 (article 164) (*Une demande a été faite au ministre Coiteux d'avoir plus de retraités sur les comités retraite lors de la rencontre de février 2015 en GTAR et nous attendons la suite*).
- Cueillette d'articles sur les régimes de retraite, les politiques gouvernementales, les rapports (*Les membres du CA surveillent différents journaux, les délibérations de l'Assemblée nationale, ... il y a aussi des membres de diverses associations qui nous envoient des textes recueillis*). Il y a aussi l'Info lettre de l'AREQ, les Bulletins de l'Observatoire sur la retraite, les différents communiqués de presse, ...
- Visibilité de l'Alliance et reconnaissance du travail des membres. (*Les membres du CA réfléchissent sur la réfection du site de l'AAR afin de l'actualiser*).

5- Dossier d'actualité : projet de loi 56 sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme

Ce projet de loi interpelle l'AAR car, pour le gouvernement, les communications écrites ou orales sont du lobbyisme lorsqu'elles s'adressent à des personnes élues ou à des fonctionnaires, dans l'objectif d'influencer une loi, un règlement, une directive, une orientation, un programme, une politique, etc.

C'est le 13 juin 2002 que la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme était adoptée à l'Assemblée nationale. Cette Loi permettait aux québécoises et québécois de savoir qui influençait les décisions de nos élus. Et, les organismes communautaires n'y étaient pas assujettis.

« Le plus grand changement proposé par ce projet de loi est d'assimiler à des lobbyistes tous les OSBL et les personnes qui y travaillent ou y militent activement. Les OSBL, eux, y voient une tentative de limiter leur champ d'action. Voici quelques exemples d'actions et de représentations, faites par des personnes impliquées dans un OSBL et qui seraient considérées comme des activités de lobbyisme si le projet de loi était adopté : des membres d'un groupe provincial obtiennent une rencontre avec un ministre concernant le plan d'action en matière de ... ; des membres du conseil d'administration écrivent à des fonctionnaires pour obtenir... ; une association transmet aux membres de l'Assemblée nationale et à leurs attachés politiques son communiqué de presse revendiquant... etc.

Si le gouvernement allait de l'avant avec ce projet de loi, chacun des exemples cités, représenterait un *mandat* (un dossier) et chacune des personnes qui communiquent avec les fonctionnaires, les élues ou élus serait considérée comme lobbyiste. » Source : *Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles*.

Tout comme le Commissaire au lobbyisme, l'Association québécoise des lobbyistes souhaite que le gouvernement Couillard oblige les organismes communautaires à s'inscrire au Registre des lobbyistes avant de contacter un élu pour tenter d'obtenir une modification législative. «La transparence, c'est bon pour tout le monde, dit son président, Mathieu Santerre. Il n'y a pas de différence de nature entre du lobbying fait par une entreprise, un ordre professionnel ou un OBNL. [...] La nature du geste est la même.» Son organisme affirme représenter une quarantaine de membres, mais la liste de ceux-ci n'est pas publique.

« Dans un rapport de 2012 dont s'inspire le gouvernement, le Commissaire au lobbyisme propose également qu'un «appel au grand public» à influencer les élus soit considéré comme une activité de lobbyisme. Contacter un élu pour obtenir une subvention de plus de 5 000 \$ tomberait également sous le coup de la loi. » (Modifications à la loi sur le lobbyisme : les OSBL sont-ils des lobbyistes ? http://quebec.huffingtonpost.ca/2015/04/29/modifications-a-la-loi-sur-le-lobbyisme-les-obnl-sont-ils-des-lobbyistes_n_7164682.html)

Depuis que le projet est dans l'air d'inclure les OSBL, les groupes réfléchissent ensemble, organisent des conférences de presse, sensibilisent la population, préparent des lettres, des pétitions... En mars 2015, ils présentaient leur position au ministre Fournier en s'opposant à ce que cette Loi s'applique aux OSBL.

En avril 2015, le gouvernement Couillard étudie la possibilité de soumettre les organismes à but non lucratif à la loi sur le lobbyisme ; les organismes visés se concertent et commencent des moyens d'action en vue de sensibiliser le gouvernement aux effets négatifs, pour eux, de cette loi si elle était adoptée tel quel. Mais, le Commissaire au lobbyisme et l'Association des lobbyistes québécois insistent pour dire que la *transparence c'est bon pour tout le monde* et que les organismes devraient être obligés de s'inscrire au registre des lobbyistes.

Le 16 juin 2015, le ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, M. Jean-Marc Fournier dépose le projet de Loi 56 sur la transparence en matière de

lobbyisme. Dans les notes explicatives au début du projet de loi, on note qu'il « a pour objet d'assurer la transparence des activités de lobbyisme et le sain exercice de ces activités. Il révisé les définitions des trois catégories de lobbyistes qui sont assujettis, soit le lobbyiste d'entreprise, le lobbyiste d'organisme et le lobbyiste-conseil. » Il y a bien quelques exceptions mais « le lobbyiste devrait dorénavant déclarer au registre des lobbyistes un certain nombre de renseignements pour chacun de ses mandats. » Pour en savoir davantage sur le projet de Loi et les différents articles, veuillez consulter sur le site de l'Assemblée nationale « Projet de loi 56 Loi sur la transparence en matière de lobbyisme. »

Comme le Ministre n'a pas tenu compte des positions des OSBL, des rencontres d'informations et d'échanges ont lieu au sein des organismes communautaires et des actions se déroulent sous le thème « Mon OSBL n'est pas un lobby ». Encore une fois, on veut faire connaître la position des OSBL et les organismes sont invités à écrire une lettre au ministre Fournier, mentionnant que ce projet de loi « *soulève des enjeux démocratiques puisqu'il aura pour effet de réduire considérablement les possibilités de prise de parole des organismes communautaires et d'amenuiser aussi la parole citoyenne* ».

Le 22 septembre 2015, le gouvernement annonçait qu'il y aurait consultation sur le projet de Loi 56, sur invitation et qu'il entendrait 54 organisations à compter de janvier 2016 mais qui sera invité ? Cela nous laisse un peu de temps pour entreprendre certaines actions.

Une lettre sera donc envoyée par l'AAR au Ministre Fournier pour lui faire part de nos réticences face à ce projet de loi et mentionner que les OSBL devraient être exclus.

- 6- G-15 des 18 juin et 25 septembre 2015 :** Divers sujets ont été abordés à ces rencontres d'organismes provinciaux, animées par Marcel Lebel de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec; voici quelques-uns des sujets abordés
- Orientation du gouvernement par rapport aux regroupements, organisation des services aux aînés
 - Forum des partenaires du plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées du 17 juin 2015. Vous retrouverez sous peu le Rapport complet de ce forum sur le site du Ministère de la famille.
 - Fusion RRQ-CARRA (projet de loi déposé le 11 juin 2015; consultez le site de l'Assemblée nationale pour le projet et Internet pour diverses réactions des associations)
 - Éviction des personnes âgées de leur logement (mémoire de l'AREQ au www.areq.qc.net)
 - Projet de loi 56 sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme
 - Revendications des aînés pour la campagne électorale fédérale
 - Rapport de la protectrice du citoyen déposé le 17 septembre 2015.
 - Régimes de retraite, rentes de retraite : actions des associations non liées à des syndicats : les personnes présentes sont toutes en accord avec l'importance d'un régime de retraite adéquat...
 - Relations entre les ministères Aînés et Santé
 - Manifestation du 3 octobre à Montréal : Front commun et ...
 - Nouvelles et informations des associations présentes (Journée internationale des hommes 19 novembre; Contrat social et bouton argenté FADOQ; Ententes CRÉ; Colloque sur la prévention des chutes (AQDR); Semaine québécoise des centres communautaires; Programme Mada; Plan d'action en matière d'égalité hommes-femmes; Surfacturation des frais accessoires;...)

7- Informations et clin d'œil sur des événements futurs

-Assemblée générale de l'AAR 2016 : 24 mai 2016 : Vous êtes invités à inscrire tout de suite à votre agenda la date du mardi 24 mai 2016. L'endroit et le contenu de cette assemblée vous seront communiqués plus tard.

-Journée internationale des aînées et aînés : 1^{er} octobre 2015 : Lorsque le Conseil des aînés du Québec avait pignon sur rue, un thème était proposé, annuellement, aux citoyennes et citoyens du Québec pour le 1^{er} octobre. Présentement, selon les organisations, divers thèmes sont priorisés. En voici quelques-uns : « Vieillir passionnément »; « Pour le plaisir de se rassembler »; « Les aînés, une valeur sûre! »; « La place des aînés dans la société ».

-Marche mondiale des femmes 2015 : 17 octobre 2015 sous le thème « Libérez nos corps et nos territoires » : Cette année, la marche mondiale des femmes pour le Québec se termine à Trois-Rivières. **Hommes et femmes**, nous vous invitons donc à vous joindre aux femmes de partout au Québec. À noter qu'il y a du transport collectif organisé dans plusieurs endroits de la province. Pour informations, contactez rapidement un organisme tel « Centre de femmes, Table de concertation des femmes, ... » afin de réserver votre place. L'accueil des autobus se fera sur le terrain d'exposition de Trois-Rivières entre 09 :30 et 10 :30; le coup d'envoi de la Marche sera donné à 11 :00 pour se rendre au parc portuaire (centre-ville). Animation (allocutions et prestations artistiques) sur la scène entre 12 :30 et 14 :30 environ. Clôture et retour aux autobus à pied vers 14 :30. Des lunchs peuvent être réservés moyennant un coût auprès de votre organisme local ou régional. Pour plus d'informations sur la marche mondiale, consultez le site <http://www.mmfqc.org>

-Journée internationale des hommes : 19 novembre 2015. Thème suggéré par l'AREQ : *Grandir ensemble*. Bonne journée aux hommes de nos associations qui sont impliqués, engagés afin d'assurer une meilleure qualité de vie à nos membres.

-Suggestions de lecture :

.Une offre qu'il ne peut refuser par Guillaume Hébert (commentaires sur le rapport Godbout) et *L'aveuglement volontaire de Carlos Leitao* (IRIS-Recherche.qc.ca cliquer sur Tous les billets et choisir les deux titres cités)

.Bulletin de la retraite no 8, septembre 2015 www.observatoire retraite.ca/publications

***Vous pourrez consulter cet Info Alliance et les anciens numéros sur le site de l'AAR au www.alliancedesassociationsderetraites.org

Vous pouvez aussi faire parvenir vos commentaires à mariettegelinas@videotron.ca

Le prochain numéro d'Info Alliance devrait paraître début décembre 2015. Si vous avez des communications, des textes à nous faire connaître, il serait apprécié de recevoir le tout pour le 1^{er} décembre à mariettegelinas@videotron.ca Merci de votre intérêt et de votre collaboration.

Bon automne! Inscrivez AG 24 mai 2016